

Nouveau traité européen Antisocial et illégitime

Le sommet de Lisbonne les 18 et 19 octobre dernier a permis un accord entre les chefs d'Etats européens sur un nouveau traité européen. En réalité il reprend l'essentiel du texte rejeté en mai 2005 et s'inscrit dans la droite ligne de la construction capitaliste de l'Europe (dumping social, baisse du « coût du travail », « concurrence libre et non faussée », chasse aux immigré-e-s, fermeture des frontières aux portes de l'Europe, coopération policière...)

La ratification se fera dans le courant de l'année 2008 par la voie parlementaire dans la quasi-totalité des Etats. Le 4 février prochain les parlementaires, réuni-e-s en congrès, à Versailles se prononceront pour ou contre une modification de la Constitution permettant la ratification du traité par l'Etat français. Après les « Non » français et néerlandais qui ont constitué un désaveu cinglant pour les classes dirigeantes, il s'agit d'éviter tout débat public sur la question et toute procédure de consultation des peuples, et de ne pas reproduire l'erreur tactique qu'avait constituée l'organisation du référendum en 2005.

UMP-PS : L'UNION SACRÉE

Cette validation par la voie parlementaire est emblématique du mépris qui anime la bourgeoisie quand la volonté populaire se heurte à ses intérêts de classe. Il faut une majorité des 3/5ième au Congrès pour procéder à une modification constitutionnelle. L'UMP ne disposant pas à elle seule de cette majorité, c'est bien l'attitude du Parti socialiste qui sera déterminante. Pour limiter les effets symbolique de l'union sacrée avec le gouvernement, la majorité des parlementaires PS s'abstiendra au Congrès de Versailles, laissant le champ libre à l'UMP, et votera ensuite pour le texte du nouveau traité qui sera soumis à l'Assemblée nationale et au Sénat les 6 et 7 février.

Même si le gouvernement français concédait un nouveau référendum – ce qui est peu probable – nous serions paradoxalement toujours face à un déni de démocratie, dans la mesure où un texte similaire a déjà été rejeté en mai 2005.

UNE OPPOSITION ANTICAPITALISTE ET INTERNATIONALISTE

L'Union européenne est la traduction institutionnelle d'une puissance capitaliste et impérialiste. Le nouveau traité constitue un pas en avant dans le renforcement de cette machine de guerre contre les droits sociaux et les immigré-e-s. Ainsi un projet de directive sur la rétention et l'expulsion des étranger-e-s portant à 18 mois la durée légale d'enfermement des sans-papiers et instaurant une interdiction du territoire européen de 5 ans pour les expulsé-e-s, va être prochainement soumis au Parlement européen. L'UE s'attache également la collaboration de l'Etat libyen pour mieux protéger ses frontières. Elle y finance la traque aux migrants (hélicoptères, patrouilles navales, radars) et l'installation des camps où sont enfermés dans des conditions scandaleuses les candidats à l'immigration ; ce sont les seuls méfaits du régime libyen qui n'ont suscité aucun commentaire indigné (et pour cause) de la part de la classe politique et des médias dominants lors de la récente visite d'Etat de Kadhafi à Paris.

SOLIDARITÉ DE CLASSE

Au-delà de ce traité c'est donc bien l'ensemble de l'Union européenne et des Etats qui la composent que nous combattons. L'UE, tout comme l'Etat français, n'est pas une institution neutre dont il faudrait « réorienter » la politique. Contrairement à la frange nationaliste de la gauche, nous ne défendons pas l'idée d'une France « souveraine et indépendante », pas plus qu'une « autre construction européenne » contrepois à la domination des marchés financiers et des Etats-Unis comme le préconise une partie de la social-démocratie. Alternative libertaire participera, sur ses propres bases, aux initiatives contre la ratification et la mise en oeuvre de ce traité C'est par la solidarité et des luttes communes des exploité-e-s au sein de l'UE que nous pourrons contester la mise en concurrence entre salarié-e-s et le nivellement par le bas des droits sociaux. Seules des luttes collectives victorieuses mettront un coup d'arrêt à la démolition sociale mise en oeuvre par la bourgeoisie au plan européen – casse des retraites, privatisations, autonomie des universités, etc.

Alternative libertaire

BP 295

75921 PARIS Cedex 19

contacts@alternativelibertaire.org

www.alternativelibertaire.org

Alternative libertaire, le 15 janvier 2008

- Je souhaite prendre contact avec Alternative libertaire. Je souhaite adhérer à Alternative libertaire. 01/08
 Je souhaite recevoir un exemplaire gratuit du mensuel *Alternative libertaire*.
 Je m'abonne à *Alternative libertaire* (20 euros pour un an, 15 euros pour chômeurs et précaires, chèque à l'ordre d'Alternative libertaire).

NOM..... PRÉNOM..... TÉL. E-MAIL

ADRESSE.....